

## ENTENTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU MAROC

QUÉ/MAR 2 MAR/QUÉ 2

## **FORMULAIRE DE LIAISON**

☐ RETRAITE / VIEILLESSE		te de présentation de					
☐ INVALIDITÉ	(co	nformément à l'article	• 19 (2) de l'Entente)	(AAA)	AA / MM / JJ)	<del></del>	
SURVIVANTS	No	de dossier :					
☐ ALLOCATION DECES							
☐ PERIODES D'ASSURANCE		☐ Une demande de prestation en vertu de la législation du Québec est à l'étude ☐ Une demande de prestation en vertu de la législation du Maroc est à l'étude.  Veuillez nous faire parvenir les périodes créditées					
1. PERSONNE ASSURÉE							
Nom		Prénom		Nom à la naissance			
Lieu de naissance		Père		Mère			
Caisse							
N° d'assurance sociale canadien		N° d'immatriculation marocain		N° CIN*			
Adresse							
Date naissance (AAAA / MM / JJ) Da	ate mariag	e (AAAA / MM / JJ)	Date divorce (AAAA / MM	/ JJ)	Date de décès (AAAA / MM / JJ)		
* date de cessation d'activité au Québec	3		. <b>L</b>				
2. REQUÉRANT (demande de	pensior	n de survivant seu	ılement)				
Nom F		Prénom		Nom à la naissance			
Date de naissance (AAAA / MM / JJ)		Père		Mère			
Lieu de naissance		N° d'assurance sociale canadien		N° d'immatriculation marocain CIN*			
Adresse							

<sup>\*</sup> CIN : carte d'identité nationale (numéro indispensable pour une prestation marocaine)

<sup>\*</sup> Pour le demandeur d'une pension d'invalidité au Maroc

## PARTIE I - (doit être complétée par l'institution québécoise)

3.	PÉRIODES CRÉDITÉES EN V	ERTU DE LA LÉGISLATION QUÉBECOISE

De	À	Total (partiel)	De	À	Total partiel		
		+					
				Total :	Années		
	No	ombre total d'années	créditées	X 312 jours :	Jours		
PÉRIODES DE RÉS	SIDENCE EN VE Jement si les pér	RTU DE LA LOI SUI	R LA SÉCURITÉ DE point 3 n'atteignen	E LA VIEILLESSE (CA t pas 3240 jours Art.	NADA) 14 para 4)		
De	À	Total (partiel)	De	À	Total partiel		
				Total :	Semaines		
. PRESTATIONS VE	RSÉES PAR LA	RÉGIE DES RENTE	S DU QUÉBEC				
NATURE DE LA P	RESTATION	DATE D	DATE DE DÉBUT		MONTANT		
	Avec totalisation		☐ Sans totalisatio	n			
. MOTIF POUR LEQI	HEL ALICUNE PL	PESTATION N'EST	VERSÉE				
, WIOTH 1 00 22	JLL A000	CLOTATION II 20.	VERGEE				
. CERTIFICATION							
					_		
Les renseigneme		vil ont été vérifiés à	l'aide de pièces jus	stificatives valables pr	résentées par la		
	mande						
personne faisant la de	inanao.						
		pétente					
personne faisant la de		pétente		cac	het		
personne faisant la de		pétente		cac	het		
personne faisant la de		pétente		cac	het		
personne faisant la de		<b>pétente</b> Signature		cac	het		

9. PÉRIODES C	RÉDITÉES EN VERTU	DE LA LÉGISLA	TION MAROCAINE			
Année	Nombre de jours	Année	Nombre de jours	Année	Nombre de jours	
				Total :		
10. PRESTATIO	NS VERSÉES PAR L'IN	NSTITUTION MA	ROCAINE			
Nature de	e la prestation	Date de début		Montant		
					_	
	☐ Avec totalisation		☐ Sans totalisation	n		
11. MOTIF POUR	R LEQUEL AUCUNE P	RESTATION N'E	ST VERSÉE			
12. CERTIFICAT	ION					
Les renseign présentées p	ements sur l'état civil or par la personne faisant la	nt été vérifiés à l'a a demande.	aide de pièces justificat	ives valables		
13. Dénomination	n de l'Institution Comր	pétente				

Signature

Cachet

Date (AAAA / MM / JJ)